



## Rapport sur la situation financière et dépôt de la liste des contrats de la Municipalité de Nominique

Mesdames, Messieurs, citoyennes et citoyens de Nominique, membres du conseil, gestionnaires de la Municipalité.

Conformément à l'article 955 du Code municipal, j'ai le privilège de vous présenter le rapport de la situation financière de la municipalité de Nominique. Ce rapport sera publié dans les médias, sur le site Web de la Municipalité et disponible sur demande au bureau municipal.

Permettez-moi de remercier tout le personnel de la municipalité de Nominique pour leur excellent travail et le souci d'un travail bien fait au moindre coût possible.

Pour ce rapport financier, mes remerciements s'adressent plus particulièrement à la direction de la Municipalité et à notre service de comptabilité qui fait, année après année, un travail sans reproche.

Le vérificateur mentionne dans son rapport « à notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Nominique et de l'organisme qui est sous son contrôle au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

Le surplus de l'exercice 2013 était de 239 121 \$. L'administration municipale prévoit un surplus de 99 202 \$ pour l'exercice financier 2014.

En conformité avec le Code municipal, je dépose la liste de tous les contrats de plus de 25 000 \$ que la Municipalité a conclu dans les douze derniers mois. Cette liste est également disponible au bureau municipal.

La rémunération et l'allocation de dépenses des membres du conseil en 2014 sont comme suit :

	Traitement	Allocation de dépenses (non imposable)	Total
Maire	17 244 \$	8 622 \$	25 866 \$
Maire suppléant	6 802 \$	3 401 \$	10 203 \$
Conseillers(ères)	5 748 \$	2 874 \$	8 622 \$

Nous nous sommes engagés lors de notre campagne électorale à bien gérer les deniers publics. Nous allons donc poursuivre une tradition connue et reconnue à Nominique de gérer efficacement nos revenus et dépenses.

Plusieurs projets inscrits au programme triennal d'immobilisations de l'année 2014 sont déjà réalisés, pensons à l'acquisition du poste de commandement, l'installation de vannes sur le réseau de distribution de l'aqueduc, la construction d'une gloriette à

la gare, l'amélioration du chemin Saint-Joseph, entre des Éperviers et des Geais-Bleus, l'achat d'un rouleau et d'une remorque pour la réparation de pavage ainsi que l'achat d'un tracteur à gazon. La construction de la nouvelle caserne est commencée et devrait être terminée au printemps prochain et pour laquelle nous sommes admissibles à une aide financière dans le cadre du sous-volet 5.1 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités pour un montant pouvant atteindre jusqu'à 753 652 \$.

En outre, d'autres projets se sont concrétisés au cours de l'année, notamment : la Phase II du Plan directeur des lacs, l'organisation du Forum économique, le remplacement du système téléphonique, le chargement et le profilage des fossés sur une distance de 1 km sur le chemin des Geais-Bleus et de 1,1 km sur le chemin des Buses, l'épandage d'abat-poussière, accotements et fossés du chemin du Petit Gard, sur 1 km, la réparation des chemins asphaltés sur le réseau routier ainsi que la mise en place d'une politique relative à l'entretien de la végétation et du drainage en bordure des voies publiques.

Quant au budget 2015, nous analyserons les propositions et ferons des choix en fonction de la capacité de payer des citoyens de Nominique, tout en tentant de maintenir le taux de taxation le plus bas possible.

Nous porterons une attention particulière à différents projets, dont entre autres :

- La finalisation d'une politique culturelle et son plan d'action
- Le suivi du forum économique
- La recherche constante et soutenue de subventions
- La poursuite de l'entretien du réseau routier
- Le maintien du bureau d'information touristique
- La recherche de solutions en vue de maintenir la qualité de la piste cyclable le P'tit Train du Nord.

Différents projets seront analysés dans le cadre du programme triennal d'immobilisations, dont notamment : la mise en place d'un service de premiers répondants et la recherche de financement pour l'amélioration d'infrastructures sportives.

Conformément à la loi, une séance extraordinaire aura lieu le 15 décembre 2014, à 19 h en vue d'adopter le budget 2015 et le programme des immobilisations de la Municipalité et à laquelle vous êtes cordialement invités.

Au nom du conseil municipal, nous nous engageons à faire profiter tous les nominiquois et nominiquoises des services et des avantages de vivre à Nominique, ceci en vous assurant d'une gestion budgétaire rigoureuse. Nous vous invitons à vous tenir informés des activités organisées dans notre communauté, d'y participer et si possible devenir bénévole pour ces mêmes activités.

Georges Décarie  
Maire de Nominique

Le 10 novembre 2014